

Les nouveaux taux de cotisation 2026

Sous réserve d'approbation par le Conseil d'administration fédéral du 3 avril 2025

Adhérent ou membre associé	29€
Couple ou couple associé	30€
Réversion	18€

Pour 1€ de plus,

les gros avantages de la carte couple :

- Plus de formalité particulière pour réserver les séjours ANCV
- Couverture du conjoint par l'assurance de la FGRCF
- Augmentation des effectifs de la section